

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 MARS 2021

La Région Normandie et Bpifrance lancent une plateforme digitale pour faciliter l'accès au prêt Rebond Normandie

La Région Normandie lance, en partenariat avec Bpifrance, une plateforme digitale afin de faciliter le traitement des demandes de soutien en trésorerie des entreprises normandes dans le cadre du « Prêt Rebond Normandie ». Cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), ce dispositif est destiné aux TPE et PME du territoire et s'inscrit dans le plan régional de soutien d'urgence aux entreprises dont l'activité est affectée par l'épidémie du Covid-19.

Les demandes de Prêt Rebond Normandie peuvent désormais être déposées à l'adresse suivante <https://pret-rebond.normandie.fr>. La plateforme en ligne permet un traitement totalement automatisé et digital, l'obtention de la décision d'octroi sous 48h et le décaissement du prêt sous 2 à 5 jours. La mobilisation forte des experts-comptables auprès de leurs clients permet de sécuriser l'ensemble du dispositif.

Pour mémoire, le Prêt Rebond Normandie a pour objectif d'aider les TPE et PME fragilisées par la crise sanitaire de la COVID-19 en leur permettant de renforcer leur trésorerie. D'un montant pouvant aller de 10 000 à 50 000€, d'une durée de 7 ans et avec un différé de 24 mois, ce prêt à taux zéro leur permet de relancer rapidement leur activité, en finançant leurs besoins de trésorerie et en fonds de roulement liés au contexte de crise. Il s'adresse aux TPE et PME ayant plus d'un an d'activité avec un premier bilan, à condition qu'elles soient immatriculées en Normandie.

Ce prêt est cofinancé par le Fonds FEDER de prêts Rebond, soutenu par le Fonds Européen de Développement Régional. Au total, ce sont 4 millions d'euros de FEDER qui ont été débloqués permettant d'engager plus de 10,6 millions de prêt de soutien au fonds de roulement des PME régionales.

Ce dispositif mis en place conjointement par la Région et Bpifrance est une mesure supplémentaire aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE) de court terme, accordés par les banques. Il s'inscrit dans les mesures prises par l'Union européenne en soutien à la liquidité des PME en réaction au coronavirus.

Retrouvez les critères d'éligibilité des entreprises au Prêt Rebond Normandie détaillés sur la plateforme régionale dédiée : <https://pret-rebond.normandie.fr>.

« Le contexte économique que nous connaissons depuis une année renforce les besoins d'accompagnement des entreprises normandes qui font face à des difficultés conjoncturelles. Dès le début de la crise, la Région Normandie a mis en œuvre un plan de soutien d'urgence à destination des entreprises normandes. Dans ce cadre, et fort du partenariat de la Région Normandie avec Bpifrance,

le Prêt Rebond Normandie a montré toute sa pertinence auprès des TPE et PME normandes. Notre travail commun pour une simplification des démarches d'accès au Prêt Rebond Normandie s'inscrit pleinement dans l'accompagnement régional en faveur de la relance des entreprises et du maintien des emplois et de l'activité en Normandie » **précise Hervé Morin, Président de la Région Normandie.**

Contacts presse

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Juliette Fontanillas

Tél. : 01 42 47 97 61

juliette.fontanillas@bpifrance.fr

Région Normandie

Charlotte Chanteloup

Tél. : 02.31.06.98.96

charlotte.chanteloup@normandie.fr

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'Union européenne et le Fonds Européen de Développement Régional

Instrument de l'Union européenne, le fonds européen de développement régional (FEDER) accompagne les projets qui renforcent la compétitivité et l'attractivité des régions.

En France, la gestion du FEDER est confiée aux conseils régionaux.